



Les impacts environnementaux des pratiques des acteurs de l'humanitaire et du développement

Compte-rendu de la rencontre Jeunes Professionnels

Date : 19 Mars 2014

Lieu : Le Pain Quotidien, Saint Honoré, Paris

Animateur : Liana Rajaonary (réseau Projection)

Intervenants : Blanche Renaudin, Chargée de recherche, formation, évaluation en environnement pour le Groupe URD, intervenant en contexte de crise et post-crise.

1. Problématique

L'intervention en contexte complexe des opérations humanitaires / de développement a souvent pour résultat un manque de considération de l'impact environnemental potentiel des activités. Cela risque d'engendrer un niveau de dégradation significatif voire irréversible des ressources naturelles ou un niveau de pollution pouvant avoir des conséquences désastreuses pour les populations affectées par les crises.

L'augmentation à la fois de la durée des réponses d'assistance et du nombre de crises prolongées ces dernières années, a par conséquent exacerbé et mis en évidence les questions liées à la dégradation du milieu environnemental et des conséquences parfois désastreuses pour les populations. Cela contraint les acteurs à davantage assumer leurs responsabilités vis-à-vis des populations et de leur milieu naturel pour une meilleure qualité de l'aide.

Véritable enjeu à long terme pour les secteurs de l'humanitaire et du développement, la question environnementale est encore peu abordée en situation de crise et post-crise. Pourtant, de nombreuses questions se posent, telles que la gestion des déchets générés par un projet ou encore l'impact sur les ressources naturelles dans un contexte de crise.

Mais comment prendre en compte la question environnementale dans les projets de solidarité internationale quand la priorité est ailleurs ?

Objectifs de cette rencontre mensuelle :

- Comprendre ce que c'est que d'intégrer une démarche environnementale dans le cadre des interventions humanitaires / de développement.
- Comprendre en quoi est-ce que cela participe à une démarche qualité.
- Echanger et prendre connaissance d'initiatives prometteuses.
- Expérimenter via un travail de groupe l'analyse des impacts potentiels de services essentiels et identifier des solutions à proposer pour améliorer l'impact environnemental de projets d'aides.

2. Echanges avec Blanche Renaudin

Qu'est-ce que le Groupe URD ?

- Urgence Réhabilitation et Développement
- 20 ans d'existence
- Domaine de la formation des acteurs humanitaires et du développement
- Objectif d'amélioration de la qualité des interventions
- Développement d'outils d'aide à l'amélioration de la qualité de l'aide (ex : COMPAS qualité)
- Des antennes terrain : lors de crise humanitaire forte, ouverture d'un bureau temporaire sur place. Il y a eu des bureaux au Tchad et Afghanistan et actuellement, bureau en Haïti.
- Le siège du groupe URD est conçu avec des installations écologiques

Fondé en 1993, le Groupe URD est un institut indépendant spécialisé sur les pratiques et les politiques humanitaires et post-crise.

D'abord groupe de dialogue entre acteurs du développement et de l'urgence, il s'est ensuite structuré sous forme d'association loi 1901 pour accompagner les acteurs dans les processus d'amélioration de la qualité des programmes en menant des activités d'[évaluation](#), de [recherche](#), de [formation](#) et de [conseil Qualité](#).

Afin d'agir au plus près du terrain et de promouvoir les leçons apprises, le Groupe URD met en place des [observatoires des pratiques de l'aide](#) dans des contextes de crise. Après avoir ouvert des antennes en Afghanistan puis au Tchad, il est présent en Haïti depuis janvier 2012.

Historique de prise en compte de l'environnement dans le secteur humanitaire

Afin de favoriser la coordination des actions des acteurs de l'humanitaire, le Comité Permanent Inter-agences (IASC) a été créé dès 1992. Ce forum regroupe les agences onusiennes impliquées dans l'assistance humanitaire et les acteurs humanitaires clés n'appartenant pas au système onusien.

En 2005, dans le cadre de la réforme humanitaire, le IASC a mis en place des groupes sectoriels (appelés « clusters ») afin de mieux organiser l'intervention humanitaire. Quatre enjeux transversaux ont alors été identifiés : l'âge, le genre, l'environnement et le SIDA.

Les acteurs humanitaires ont des difficultés à s'approprier la question environnementale, en comparaison avec le genre par exemple, qui a été plus rapidement pris en compte.

Pour ce qui est du contexte du développement, les questions environnementales ont été intégrées depuis plus longtemps, du fait des durées d'intervention plus longues, et de projets davantage centrés sur des questions liées à la pérennité et à l'autonomie des populations.

De quoi on parle quand on parle d'environnement ?

De nombreuses définitions existent et aucune n'est officiellement reconnue. Voici quelques exemples :

- Tous les composants animés et inanimés par lesquels un organisme est entouré et affecté. (*Glossaire de l'agriculture, de l'environnement et du développement durable – Kansas State University. 1996*)

- La somme de toutes les conditions extérieures affectant la vie, le développement et la survie d'un organisme. (US EPA)
- Une définition et description de l'environnement avancée et déjà largement reconnue est issue du projet Sphère¹. Il est décrit :

On comprend par environnement le cadre physique, chimique et biologique dans lequel les communautés affectées par la catastrophe et les communautés locales vivent et développent leurs moyens de subsistance. Il fournit les ressources naturelles qui permettent aux personnes de pourvoir à leurs besoins vitaux et détermine la qualité de leur cadre de vie. Il a besoin d'être protégé si l'on veut que ces fonctions essentielles soient maintenues. Les normes minimales abordent la nécessité d'empêcher la surexploitation, la pollution et la dégradation des conditions environnementales. Les actions minimales de prévention qu'elles proposent visent à garantir les fonctions de soutien vital de l'environnement et cherchent à introduire des mécanismes qui favorisent l'adaptabilité des systèmes naturels pour qu'ils puissent se rétablir d'eux-mêmes.

On trouve malgré tout certaines définitions incluant des éléments sociaux au terme environnement :

- Comprend trois composants étroitement liés : composants physiques (géologie, topographie, sols, ressources en eau et qualité de l'air) ; composants biologiques (faune, flore - biodiversité) ; composants sociaux (culture, religion et valeurs locales) (USAID)

Dans tous les cas, il est nécessaire de définir le périmètre qu'on étudie.

Cependant, l'environnement étant un concept particulièrement complexe à intégrer de façon transverse dans le secteur, il serait préférable de se concentrer sur l'environnement entendu dans son cadre naturel, et d'intégrer les aspects sociaux sous un autre terme. C'est par ailleurs ainsi que le terme environnement est le plus souvent entendu (dans son cadre naturel).

Qu'est-ce qu'adopter une approche environnementale ?

L'approche environnementale est à considérer dans toute action menée que ce soit dans le cadre du programme ainsi que des actions supports. Dans le contexte humanitaire il ne s'agit pas de mener des activités qui visent la préservation du milieu spécifiquement, tel n'est certainement pas le mandat du secteur, mais bien de valoriser au mieux le contexte naturel existant et de réduire au maximum tout impact négatif potentiel de l'aide.

L'approche environnementale est communément entendue de la façon suivante :

- tenir compte des vulnérabilités environnementales du contexte d'intervention du projet
- analyser les impacts potentiels des activités menées par le siège et le terrain, tant dans les programmes que dans les fonctions supports
- Réduire les impacts potentiels négatifs, en modifiant le projet en conséquence
- Optimiser les impacts positifs.

A titre d'exemple, il peut s'agir : d'intégrer une gestion des déchets adaptée pour tout déchet engendré par le projet (y compris ordinateurs, huiles de vidange, mais aussi déchets médicaux, sacs plastiques) en cherchant à réduire au maximum les déchets engendrés, à valoriser les filières locales, à recycler, réutiliser, à sensibiliser les partenaires, etc. / de favoriser l'éco-assainissement et la valorisation des déchets humains en fertilisant agricole / à repenser la gestion des achats au niveau de l'institution ou de la mission pays aux regards des impacts environnementaux (et sociaux) / etc.

¹ Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes

Pourquoi est-ce qu'il est important d'intégrer les questions environnementales ?

Bien que de nombreux acteurs humanitaires (opérateurs et bailleurs) soient conscients qu'un problème existe en matière d'environnement, leur résistance au changement dans leurs pratiques est significative :

- Durant la phase d'urgence aiguë : « Intégrer l'environnement va nous faire perdre de la réactivité, la priorité est d'utiliser tous les moyens disponibles pour satisfaire les besoins humains. »
- Durant la phase post-urgence : « Les camps sont censés être temporaires, nous restons peu de temps ».
- Avant que les problèmes environnementaux ne commencent : « La ressource est là et disponible ! »
- Le passage d'une solution "high-tech" à une solution simple est perçu comme une régression.

Prendre en compte les questions environnementales n'est pas contradictoire avec le **mandat des acteurs humanitaires** qui consiste à apporter de l'aide aux personnes qui en ont besoin. Les interventions visant à sauver des vies ont lieu durant une période très courte après une catastrophe naturelle et la plupart des acteurs humanitaires n'interviennent pas dans un tel contexte. Ainsi, un tel argument ne peut être accepté pour justifier des actions susceptibles d'avoir de lourds impacts négatifs sur l'environnement et d'affaiblir les moyens d'existence des populations à soutenir.

Dans un certain nombre de contextes, prendre en compte l'environnement peut **améliorer la qualité de l'aide fournie** en anticipant les impacts négatifs à moyen et long terme (diminution des réserves en bois, des ressources en eau, dégradation du sol, etc.) et ainsi réduire les dépenses liées aux projets de réhabilitation.

Préserver l'environnement durant l'action humanitaire peut **promouvoir la résolution de la crise** en sauvegardant les conditions nécessaires à la reconstruction et aux activités économiques. Afin de reconstruire leur vie, les survivants d'une crise ont besoin d'un environnement raisonnablement peu pollué et riche en ressources naturelles mais aussi en biodiversité, c'est-à-dire un environnement pouvant leur fournir bien-être et moyens d'existence.

Prendre en compte l'environnement durant l'action humanitaire **constitue un exemple**. Cela promeut des actions d'urgence, de reconstruction et de développement durables. Par ailleurs, une mauvaise gestion de l'environnement peut « enseigner » de mauvaises pratiques en matière de gestion des ressources naturelles. Prendre en compte les questions environnementales fera la promotion de solutions adaptées au contexte, conçues localement, reproductibles et utilisant un mécanisme simple. Chacun doit se sentir responsable pour que la mise en place des programmes soit une manière de promouvoir des solutions bien adaptées.

Prendre en compte l'environnement **contribue à la prévention des conflits**. Les conflits peuvent surgir d'une dégradation des ressources. Prendre en compte les questions environnementales et identifier les risques environnementaux contribuent à la prévention des crises. La réduction des impacts environnementaux et les activités de réhabilitation des ressources naturelles peuvent aussi **contribuer à la réconciliation communautaire**. Des conflits surgissent souvent entre populations hôtes et réfugiés/

déplacées internes ou entre paysans et bergers, la principale source de ces conflits étant la répartition des ressources naturelles.

Les activités visant à réduire les impacts environnementaux doivent être des solutions **plus rentables**. Par exemple, penser à la réduction de l'énergie consommée avec des bâtiments construits de façon traditionnelle pour protéger de la chaleur (au lieu d'utiliser l'air conditionné) réduira définitivement la facture.

Les projets de réhabilitation des ressources naturelles peuvent créer des activités liées aux moyens d'existence (aliments ou revenus) et contribuer à la **sécurité alimentaire**. Par exemple, la construction de rangées de pierre (au moyen de « cash for work ») pour réduire l'érosion aidera à améliorer la fertilité du sol et, ainsi, augmentera les rendements de même que cela remplira la nappe phréatique avec de l'eau de pluie.

Les activités de réduction de l'impact environnemental et de réhabilitation des ressources naturelles peuvent être une opportunité pour le **développement de compétences**, comme par exemple l'enseignement des techniques de compostage, de construction des cuiseurs solaires ou de toilettes sèches. La nouvelle sensibilisation environnementale des populations leur sera bénéfique, ainsi qu'aux villages alentour.

Les activités de réduction de l'impact environnemental et de réhabilitation des ressources naturelles peuvent **contribuer à la protection** des populations. Avoir des ressources disponibles évite que les femmes parcourent de longues distances pour trouver de l'eau ou du bois, risquant d'être attaquées en chemin.

Exemple :

En 2005, au Tchad : 12 camps sont installés le long de la frontière, chacun accueille 20000 personnes dans une partie semi-aride, particulièrement fragile en termes de ressources naturelles.

La priorité dans ce type de situation est d'assurer la protection des réfugiés. Or le conflit a démarré fin 2003, les réfugiés étaient là depuis un an et demi, et autour de ces camps, on constatait déjà une pénurie de bois. A l'époque, la coupe de bois vert n'était pas interdite au Tchad.

Dans ce contexte, les femmes utilisent le bois pour la cuisson des aliments ; du fait de la pénurie, les femmes réfugiées allaient plus loin, avaient donc moins de temps pour d'autres tâches ; les petites filles allaient moins à l'école, etc.

Or, les Tchadiens autochtones qui étaient là avant, eux aussi subissaient les mêmes pénuries, conséquences de l'arrivée des réfugiés dans la zone. Des conflits ont alors émergés autour de l'accès à la ressource en bois. Le risque étant particulièrement élevé, sans bois, les autochtones ne peuvent pas rester habiter dans leur zone et risquent de devoir migrer notamment en zone péri urbaine de villes alimentant ainsi les bidonvilles.

Il n'y a pas que l'exemple du bois, les nappes phréatiques sont également parfois exploitées au-delà de leur capacité à se régénérer.

Le mandat ce n'est donc pas de faire de la préservation de la biodiversité.

Il est cependant nécessaire de considérer le fait que ce sont les populations les plus vulnérables qui sont souvent les plus dépendantes des ressources naturelles.

Préserver l'environnement peut permettre d'éviter que les populations affectées ne subissent un lourd impact négatif supplémentaire.

C'est pourquoi, il y a une responsabilité des acteurs de l'humanitaires et du développement au sens « accountability » en anglais, afin de s'assurer que les interventions analysent pour réduire au maximum en amont du projet les potentiels impacts négatifs sur l'environnement susceptibles d'impacter les populations déjà affectées par des crises.

Exemples :

- *Intégrer parmi les critères de choix d'un nouveau site de réfugié, la disponibilité des ressources naturelles susceptibles de répondre aux besoins en bois, eau des réfugiés sans compromettre la possibilité des autochtones à subvenir aux leurs sur du long terme..*
- *Afin de réduire la consommation en bois de cuisson : promouvoir des foyers améliorés adaptés au contexte local, étudier la possibilité de proposer des alternatives types cuiseurs solaires, gaz*

En quoi les contextes de conflits ou désastres naturels peuvent avoir des impacts sur le milieu naturel ?

- Lors de la survenue d'une catastrophes naturelles : risque de pollution des nappes, des sols, par exemple suite à un tremblement de terre ou tsunami par fuite de matière toxiques (ex : Fukushima)
- Lors d'un conflit : risque de déforestation, pollution, etc. Exemples d'impacts directs : Dégâts liés aux armes (mines terrestres, défoliant, dégâts causés par les bombes), Ciblage des ressources : destruction des récoltes, terres brûlées / impacts directs : Déplacements de populations de forte densité, Surexploitation des ressources naturelles : disparition de l'intérêt collectif à long terme des populations victimes

Mais il faut aussi noter qu'un environnement dégradé va favoriser les contextes de crise. Par exemple la dégradation des mangroves pour la construction d'hôtels, ou la pêche à la crevette en Indonésie / Thaïlande, a augmenté la vulnérabilité face au risque de tsunami. Une vague de 10 m de hauteur est réduite à une hauteur d'1m sur 1,6km de mangrove de long.

Les activités d'aide peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement naturel. Par exemple, selon les modes de production agricole, cela peut accroître la déforestation.

Où en est-on aujourd'hui dans cette intégration environnementale par les acteurs de l'humanitaire ?

Les situations autour des camps de réfugiés dans les années 2000 ont tellement eu des impacts désastreux, que cela a participé à la prise de conscience de nombreux acteurs humanitaires.

Les initiatives sont encore très timides, loin d'être suffisantes. C'est une réflexion très souvent portée par quelques personnes en interne au sein des organisations, mais c'est une démarche à véritablement mener au niveau institutionnel.

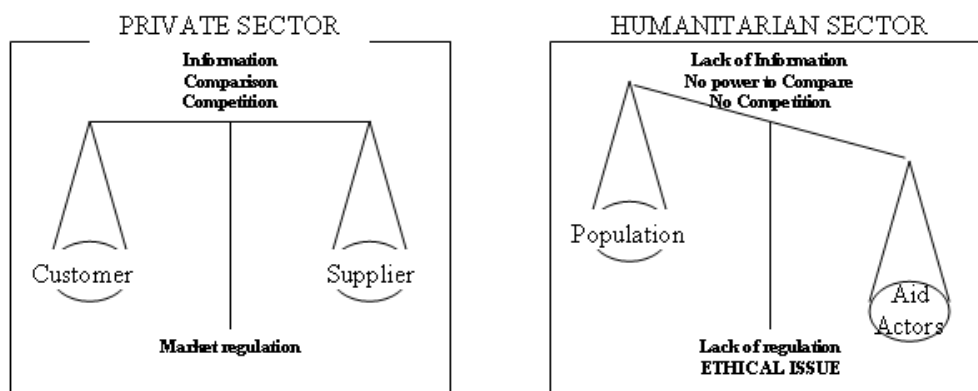
Le « Réseau Environnement et Humanitaire » a été créé en 2012 pour faire progresser l'intégration de l'environnement parmi les organisations membres mais aussi plus largement dans le secteur de

l'humanitaire. L'idée est de favoriser le partage d'expériences, mutualiser les pratiques, développer des outils adaptés... les premiers thèmes de réflexion collective ont été ceux de l'intégration de la gestion des déchets et des achats responsables et le bilan carbone.

Un Kit pédagogique de formation développé par le Groupe URD et l'UNEP est disponible gratuitement en ligne : [kit de formation «intégrer l'environnement dans l'action humanitaire et le relèvement précoce »](#).

Y a-t-il un poids de la prise de conscience environnementale globale sur les acteurs de l'humanitaire ?

Contrairement au secteur privé où les clients choisissent le produit qui les satisfait le plus, dans le secteur de l'aide, les donateurs paient et les bénéficiaires reçoivent le produit de l'aide. L'enjeu éthique est alors essentiel à intégrer dans une démarche qualité afin de s'assurer que malgré ce déséquilibre spécifique au secteur de l'aide, le produit de l'aide apporté répondent au plus proche aux besoins des acteurs sur du court et du long terme



Y-a-t-il des études d'impacts menées de manière systématique ou des démarches d'évaluations rétrospectives sur ces questions ?

C'est vrai qu'on pourrait imaginer à partir d'évaluation rétrospective, qu'une fois que l'impact est constaté, on puisse mettre en place un programme de reboisement. Le problème est que cela coûte très cher. De façon générale la réhabilitation du milieu naturel conduit à un taux d'échec élevé et à un coût bien supérieur à la préservation du milieu en amont du projet (pour éviter sa dégradation et donc ne pas avoir à le réhabiliter).

Aujourd'hui, on est dans un contexte de « Value for money » : tout l'argent dépensé doit être extrêmement bien dépensé. D'où l'intérêt d'intégrer le plus en amont possible la considération environnementale et ne pas avoir à réhabiliter ultérieurement.

En effet, les études d'impact environnemental permettent d'identifier les potentiels impacts négatifs et positifs, mais elles ne sont pas systématiques car ce sont des processus lourds et coûteux, pas adaptés dans un contexte d'intervention en cas de crise. Dans de tels contextes des « rapid environmental assessment » peuvent être mis en place.

3. Jeu de mise en situation

Les participants se sont mis dans la peau d'une ONG humanitaire mobilisée dans un camp de réfugiés en zone aride. L'objectif de la mise en situation a été d'identifier pour chaque domaine d'intervention (eau/assainissement/gestion des déchets) les potentiels impacts sur le milieu naturel et les solutions à proposer pour réduire ces potentiels impacts négatifs et renforcer les impacts positifs.

Données du cas :

- Zone Sahélienne
- Nécessité d'un camp d'une capacité d'accueil de 20 000 personnes
- Population réfugiée : beaucoup de femmes et d'enfants ; certains d'entre eux ont migré avec leur bétail.
- Ressources alentours : une rivière à 5 km, nappe phréatique fragile, végétation clairsemée
- Petite ville la plus proche à 25 km
- Grande ville et aéroport le plus proche à 400km

Le cas d'étude se déroule dans le nord d'un pays d'Afrique centrale dont la majeure partie du territoire est située en zone aride, particulièrement chaude, connaissant des températures pouvant atteindre 55°C, et des précipitations annuelles de moins de 300 mm. La saison des pluies se résume au mois d'août. L'écosystème y est particulièrement fragile, et seule une faible densité de population autorise une régénération naturelle du milieu. Les agro-systèmes développés dans la région sont le pastoralisme et l'agro-pastoralisme, menés respectivement par des peuplements nomades et sédentaires.

Située dans une zone de socle, la nappe phréatique est aléatoire et profonde de 60 mètres environ. Traditionnellement, le problème majeur de cette zone est l'aridité et le manque d'eau.

Contexte lié à l'eau : L'alimentation en eau potable dans le camp se fait par un système d'adduction d'eau motorisé et de distribution par gravitation, alimenté par des forages profonds équipés de pompes immergées fonctionnant avec de puissants générateurs. Les forages sont situés à une dizaine de kilomètres du camp. On constate un gâchis et un sentiment d'abondance de la ressource notamment au niveau des bornes fontaines, lors de la distribution.

Les populations autochtones ont une consommation d'eau moyenne de l'ordre de 8 litres/personne/jour alors que les réfugiés bénéficient d'environ le double de cette quantité.

Contexte lié à l'assainissement : La densité dans le camp a conduit à une saturation de l'espace et il n'est plus possible de creuser de nouvelles latrines pour remplacer celles qui sont pleines ; l'extension du camp n'est pas possible.

Contexte lié à la gestion des déchets : des paniers sont disposés ici et là dans le camp et pourtant de nombreux déchets notamment liés aux sacs plastiques, mais aussi des piles et autres déchets plastiques et organiques sont disséminés un peu partout. Les déjections des animaux se trouvent également régulièrement dans le camp.

Groupe Eau :

Adduction d'eau à 10 km ; problèmes avec les communautés locales qui elles aussi ont des problèmes pour s'approvisionner en eau

Risques :

- Inégalités de l'accès à la ressource
- Pénurie de la ressource : tarissement
- Risque de contamination de la ressource qui pourrait avoir un impact sur la santé

Amélioration et mécanismes de contrôle :

- Création d'un comité mixte de gestion : autochtone et les réfugiés
- Sensibilisation à une gestion et consommation raisonnées de la ressource en eau
- Faire attention que le bétail ne contamine pas la ressource en mettant en place des garde fous

Etude technique :

- Essais de pompage pour voir le niveau de la nappe
- Contrôle qualité
- Surveillance des fuites

Récupération :

- Réutilisation des eaux grises

Les panneaux solaires peuvent constituer une alternative intéressante à l'alimentation de la station de pompage, qui fonctionne actuellement par générateur. Cela permettrait une réduction considérable du coût énergétique :

S'équiper en panneaux solaires représente un investissement lourd. Cependant, aujourd'hui la moyenne de durée d'existence d'un camp de réfugiés est de 15 ans et l'investissement en panneaux solaires est rentabilisé au bout de 5 ans en moyenne. Sur le long-terme il est donc bien plus intéressant d'investir dans cette technologie.

Groupe Assainissement :

On ne peut pas construire de nouvelles latrines sur le camp.

Risques :

- Contamination de la nappe phréatique
- Contamination de la population
- Déchets du camp soit jeté dans les latrines
- Contamination de la nappe avec les potentiels produits chimiques utilisés pour la vidange

Solutions :

- Identifier un site approprié et aménagé pour le dépotage des boues
- Former des réfugiés à la vidange manuelle

(Épandage dans le contexte Sahélien : boues qui sèchent avec la sécheresse sont plus faciles à hygiéniser)

Comment on aurait pu faire différemment au départ ?

- Sensibilisation de la population à la bonne gestion des latrines

- Privilégier la construction de latrines VIP double-fosses
- Envisager la technologie EcoSan : séparation des urines et des fèces. L'urine, très riche en azote-phosphore-potassium peut ensuite être diluée dans l'eau pour l'agriculture.

Sur la question de l'assainissement, il y a un vrai enjeu culturel de l'acceptation. Par exemple, dans un camp au Tchad, des émissions de radio étaient organisées avec des imams pour sensibiliser les populations.

Groupe Gestion des déchets

Les déchets identifiés :

- plastiques,
- déchets organiques,
- déjections animales,
- déchets dangereux : piles et déchets médicaux

Solutions :

De manière générale, il y a un tri à la source très fort à faire, ce qui nécessite des actions en termes de sensibilisation et de gouvernance

- En termes de gouvernance, il faut réfléchir à l'échelle globale du camp et créer un cadre d'échanges entre toutes les organisations qui interviennent sur ce sujet

Pour chacun des déchets :

- Pour les déjections animales, l'idée serait de mettre le bétail dans des enclos avec un tri à l'entrée du camp ; les déjections pourraient être stockées pour faire du fumier et être utilisées dans le cadre d'une activité agricole
- Déchets dangereux : il faut utiliser les campagnes de sensibilisation pour pouvoir récupérer toutes les piles et déchets techniques ; il faut ensuite se mettre en lien avec les hôpitaux de campagne qui ont sans doute des mécanismes de gestion de leurs déchets. Une solution pour le transport de ces déchets est de repartir avec les déchets conditionnés dans les camions qui reviennent à vide après avoir acheminé des denrées alimentaires. Il faut ensuite trouver des solutions de traitement dans les grandes villes
- Les déchets organiques peuvent être utilisés pour faire du compost.

De manière générale, il n'y a pas forcément de filière de traitement adaptées pour gérer les déchets du camp ; c'est pourquoi la réduction à la source est primordiale. Même pour les acteurs de l'aide, c'est un problème, et leurs déchets sont souvent au final enterrés quelque part.

C'est pourquoi une réduction forte à la source est nécessaire : il faut y sensibiliser les acteurs dès le départ, y compris à la source, et intégrer ça dans les lignes budgétaires des projets.

Conclusion

L'intégration environnementale est une problématique d'actualité qui concerne tous les domaines, et les secteurs du développement et de l'humanitaire ne sont pas épargnés. Bien que cette approche

nécessite des moyens considérables, sa prise en compte se fait urgente compte tenu des conséquences désastreuses et parfois irréversibles des pratiques sur le milieu naturel, d'autant plus qu'un environnement dégradé va favoriser les contextes de crise.

Ainsi, dans les secteurs de l'humanitaire et du développement, bien que la priorité soit ailleurs, l'intégration environnementale ne doit pas être vécue comme une contrainte complémentaire mais comme un critère de qualité de l'aide.

La mise en place de réseaux d'acteurs tels que le Réseau Environnement Humanitaire est un moyen de mutualiser les réflexions, outils et bonnes pratiques dans ce domaine et ainsi de faire avancer l'intégration de l'approche environnementale dans les secteurs du développement et de l'humanitaire.

Pour aller plus loin

- Site de présentation du Réseau Environnement Humanitaire :

<http://www.urd.org/Reseau-Environnement-Humanitaire>

- Numéro spécial « Environnement » de la revue *Humanitaires en mouvement* de l'URD :

http://www.urd.org/spip.php?page=courrier&id_courrier=56?keepThis=true&TB_iframe=true&height=500&width=700

- Pages clés présentant des outils/rapports/démarches intéressantes sur le sujet de l'environnement en contexte humanitaire principalement :

http://www.urd.org/spip.php?page=mot&id_mot=5&lang=fr

<https://www.humanitarianresponse.info/themes/environnement>

<http://www.icrc.org/fre/who-we-are/mandate/sustainable-development/index.jsp>

<http://postconflict.unep.ch/humanitarianaction/>

Etaient présents à cette rencontre :

	Nom	Prénom	Mail
1	ARVILLE	Bastien	bastien.arville@zoho.com
2	BAILLET	Victor	victor.baillet@gmail.com
3	BEAUGRAND	Anne-Charlotte	acbeaugrand@hotmail.fr
4	BERGERON	Céline	celine.bergeron@blueenergygroup.org
5	BOISSONNET	Amélie	amelieboissonnet@gmail.com
6	BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE	Madeleine	mdhautefeuille@orange.fr
7	DELAITRE	Maxime	m.delaitr@gmail.com
8	GOUTORBE	Manon	manon.goutorbe@gmail.com
9	HERMANT	Jean-Hugues	jean-hugues.hermant@veolia.com
10	JOLLY	Chloé	jolly.chloe@reseauprojection.org
11	LABONNE	Germain	germain.labonne@gmail.com

12	LAZARE	Albin	albin.lazare@gmail.com
13	LEBOUHILLEC	Jonathan	jonathan.lebouhellec@gmail.com
14	MEGE	Violette	environnement@solidarites.org
15	PELERIN	Audrey	audrey.pelerin@gmail.com
16	RAJAONARY	Liana	liana@reseaprojection.org
17	RENAUDIN	Blanche	brenaudin@urd.org
18	RICAU	Marine	marine.ricau@gmail.com
19	THIRIAT	Céline	celine.thiriat@live.fr

La discussion continue !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, vos idées, ou vos propositions :

Directement sur notre site Internet : <http://www.reseaprojection.org/fr/2014/03/11/rencontre-jeunes-professionnels-le-mercredi-19-mars-a-paris.html>

Ou par mail : info@reseaprojection.org